

Adhérer

Vos avantages

► Si vous n'avez pas d'obligation comptable réglementaire

L'établissement de la comptabilité de l'exploitation est gratuite.

Cependant, l'établissement de la déclaration TVA et la tenue du document donnant le détail journalier de vos recettes professionnelles n'entrent pas dans les prestations rémunérées par l'administration.

Ce que vous devez faire :

- classer les pièces comptables et autres documents concernant votre exploitation,
- noter les principaux événements intéressant la vie économique de votre exploitation,
- rencontrer votre comptable au plus 3 fois par an pour établir votre comptabilité.

► Si vous êtes assujetti au régime d'imposition sur le bénéfice réel agricole (BRA)

Votre comptabilité sera adaptée aux normes RICA par l'office comptable et le coût du retraitement entièrement pris en charge par l'administration.

Vos garanties

Protection des données individuelles :

les données sont soumises à des règles strictes de confidentialité. Les autorités ne peuvent pas s'en servir à des fins d'imposition ou de contrôle du respect de la réglementation agricole.

Article 6 du décret n°178-2010 : toute information individuelle - donnée comptable individuelle ou tout autre renseignement individuel - obtenue dans le cadre du réseau d'information comptable agricole RICA FRANCE est confidentielle. Les personnes participant ou ayant participé au réseau de données RICA FRANCE sont tenues au secret professionnel et ne peuvent divulguer les informations d'ordre individuel dont elles ont eu connaissance dans l'exercice de leur mission.

Article 16 du règlement n°1217/2009 du Conseil du 30 novembre 2009 : il est interdit d'utiliser dans un but fiscal toute donnée comptable individuelle ou tout autre renseignement individuel obtenu sur la base du présent règlement.

Vos interlocuteurs DRAAF-SRISE

Auvergne-Rhône-Alpes

16B, rue Aimé Rudel
BP 45
63370 Lempdes
Tél. : 04 73 42 15 22

Bourgogne-Franche-Comté

4 bis, rue Hoche
BP 87865
21078 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 39 30 12

Bretagne

15, avenue de Cucillé
35047 Rennes Cedex 09
Tél. : 02 99 28 22 30

Centre-Val de Loire

Cité Administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 77 40 60

Corse

Forum du Fango
8, avenue Jean Zuccarelli
20200 Bastia
Tél. : 04 95 51 86 10

Grand Est

Complexe agricole du Mont Bernard
Route de Sulppes
51037 Chalons en Champagne Cedex
Tél. : 03 26 66 20 00

Hauts-de-France

518, rue Saint-Fuscien
CS 90069
80094 Amiens Cedex 3
Tél. : 03 22 33 55 55

Île-de-France

18, avenue Carnot
94234 Cachan Cedex
Tél. : 01 41 24 17 00

Normandie

6, boulevard Général Vanier
CS 95181
La Pierre Heuzé
14070 Caen Cedex 5
Tél. : 02 31 24 98 60

Nouvelle-Aquitaine

Immeuble le Pastel
22, rue des pénitents blancs
CS 13916
87039 Limoges Cedex 1
Tél. : 05 55 12 92 30

Occitanie

Cité administrative
Bt E boulevard Armand Duportal
31074 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 10 61 66

Pays de la Loire

5, rue Françoise Giroud - CS 67516
44275 Nantes Cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40

Provence-Alpes-Côte d'Azur

132, boulevard de Paris
CS 70059
13003 Marseille Cedex 03
Tél. : 04 13 59 36 00

Guadeloupe

Saint-Phy - BP 651
97108 Basse-Terre Cedex
Tél. : 05 90 99 09 09

Martinique

Jardin Desclieux
BP 642
97262 Fort-de-France Cedex
Tél. : 05 96 71 21 07

La Réunion

30, boulevard de la Providence
97489 St Denis Cedex
Tél. : 02 62 30 89 89

Cadre réservé à l'office comptable

Pour plus d'informations

Toute la documentation sur le RICA est consultable sur le site Agreste.

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/>

Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Impression AIN - ministère de l'Agriculture



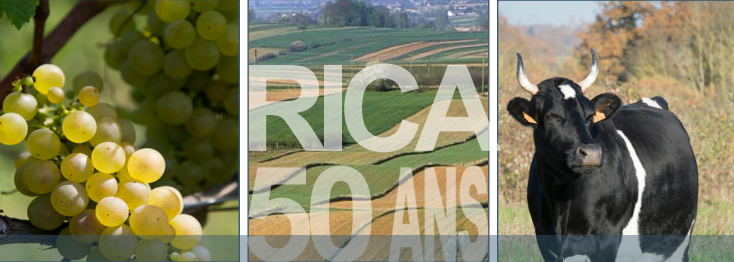
Le RICA fête ses 50 ans

Réseau d'Information Comptable Agricole de l'Union européenne

50 ans d'analyse des impacts
de la PAC sur les revenus agricoles



Agreste ●●●●●
La statistique agricole



©Xavier Remongin/Min.agri.fr - Photolia

Fédérer

Qu'est-ce que le RICA ?

Au niveau européen, le RICA est la seule source de données micro-économiques harmonisées, les principes comptables étant les mêmes dans l'ensemble des pays. Les exploitations agricoles sont sélectionnées en fonction d'un plan d'échantillonnage établi pour chaque pays de l'Union européenne pour participer au réseau. Les données collectées permettent :

- ▶ d'analyser la diversité des revenus et de leur formation,
- ▶ de réaliser des diagnostics économiques et financiers,
- ▶ de simuler l'impact des politiques publiques (PAC),
- ▶ de réaliser des évaluations et des études,
- ▶ de participer à différents projets de recherche liés à l'agriculture.

Pourquoi le RICA a besoin de vous ?

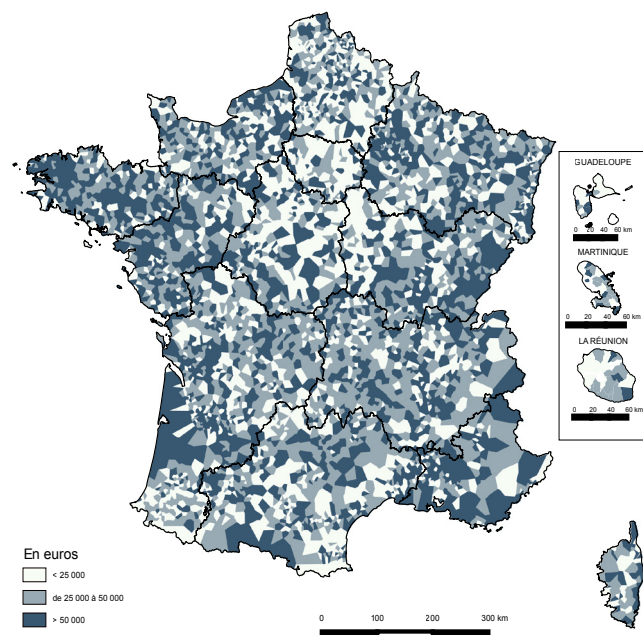
Le RICA repose sur la participation des agriculteurs.

En adhérant au réseau, vous fournissez des renseignements techniques et comptables sur votre exploitation et sur son fonctionnement. Dans l'Union européenne, ce sont environ 80 000 comptabilités individuelles qui sont ainsi recueillies chaque année et 7 500 pour la France.

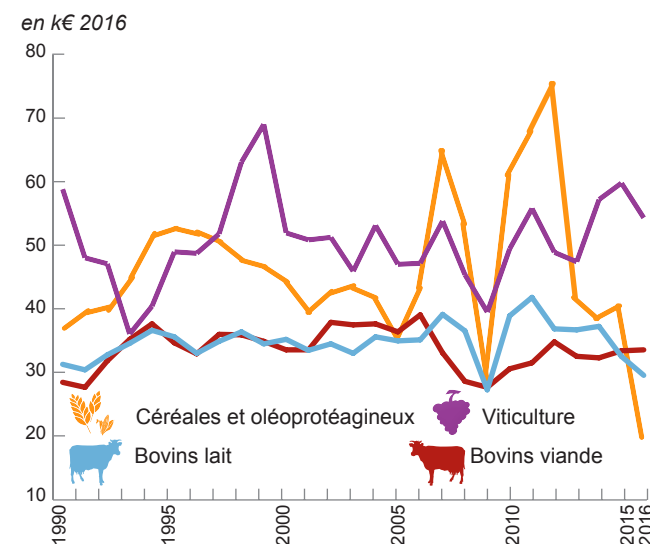
L'efficacité du Réseau dépend de votre participation.

QUELQUES CHIFFRES

Excédent brut d'exploitation par exploitant en 2016

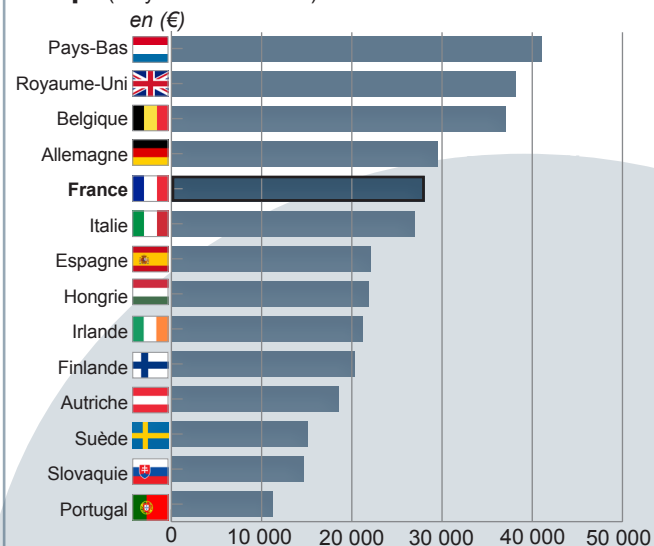


Excédent brut d'exploitation par exploitant de 1990 à 2016



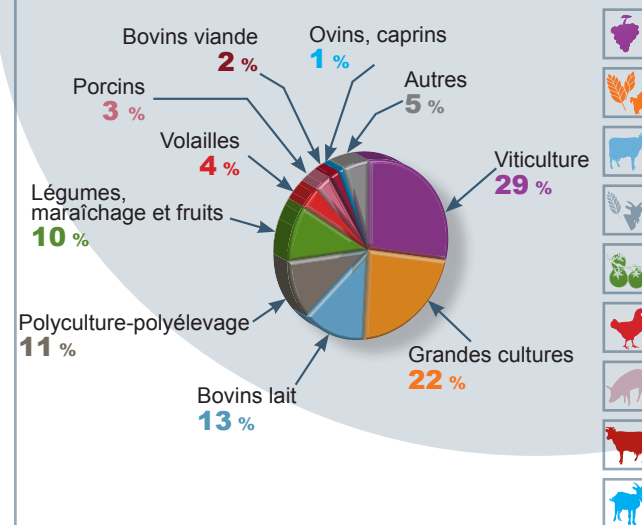
QUELQUES CHIFFRES

Revenu d'exploitation familial par unité de travail en Europe (moyenne 2010-2015)



Source : Commission européenne (DG AGRI)

Répartition de la valeur ajoutée par orientation



Source : Agreste, RICA (Moyenne 2010-2016 : 21,9 Mds€)
Valeur ajoutée = Production (hors subventions) - consommations intermédiaires